

INFO VITI-OENO 13

Information et Conseils collectifs pour le Vignoble des Bouches-du-Rhône

28 avril 2021

Préconisations rédigées à partir du BSV du 27 avril 2021 : www.agrometeo.fr

EN BREF...

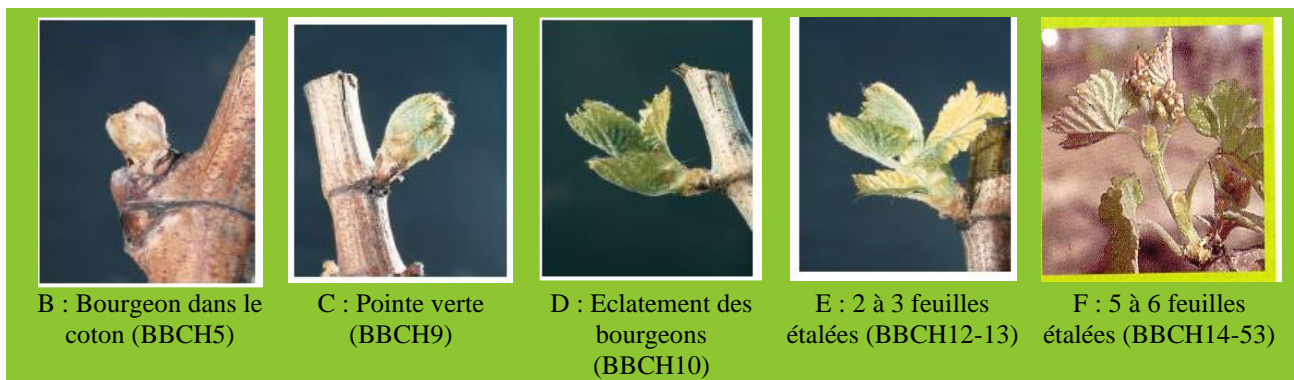
Gel : reprise lente de la végétation dans les parcelles gelées.

Oïdium : cas des parcelles sensibles précoces.

Mildiou : pas d'intervention à ce jour.

Vers de la grappe : le vol se poursuit.

POINT CLIMATIQUE (CRIIAM SUD) ET PHENOLOGIQUE



Observations Du 26 au 27 avril	Zone très précoce et Zone précoce	Zone tardive
Exemples	Pourtour de l'étang de Berre, Cassis, Arles, Tarascon, Noves, St Rémy de Provence, Eyguières, Péliganne, Lambesc	Venelles, Eguilles, St Cannat, le Puy Ste Réparate, Trets, Rousset, Rognes, Lambesc, Puyloubier, Eygalières
Stades observés	D à 8/9 feuilles, avec 3/4 à 5/6 feuilles majoritaire	B à 3/4 feuilles, avec C à E majoritaire

La somme des températures au seuil de 10°C du 1/03 au 25/04 est inférieure à celle des 6 derniers millésimes. Conséquence : La phénologie de 2021 est ce jour celle d'une année tardive avec une douzaine de jours de retard sur 2020.

Le gel et le froid ont provoqué une hétérogénéité des stades dans de nombreuses parcelles. Les températures plus clémentes de ces derniers jours ont fait évoluer favorablement les stades.

La pluviométrie du mois d'avril est comprise entre 10% (ouest du département) et 70% (centre et est du département) de la pluviométrie normale.

POINT SUR LE VIGNOBLE SUITE AUX GELEES DU 8 AVRIL

RAPPEL SUR LA FERTILITE DES BOURGEONS :

En partant du bas vers le haut du cep, différents types de bourgeons co-existent :

- Bourgeons du vieux bois (donnent ce qu'on appelle les gourmands /pampres) et bourgeons de la couronne (autour de la base) : ils ont une fertilité quasi nulle,
- Bourillons (premiers bourgeons du sarment, presque collés à la base) : ils poussent peu ou pas du tout et produisent peu de fruits,
- Bourgeons primaires : s'ils n'avaient pas débourré au moment du gel, ils donneront le nombre de grappes habituels,

- Bourgeons secondaires : ils peuvent prendre le relais lorsque le bourgeon primaire est détruit par le gel. Ces bourgeons ont une fertilité très inférieure à celle des bourgeons primaires.

La reprise des bourgeons dormants (bourgeons secondaires, bourgeons de la couronne et bourgeons du vieux bois) a démarré la semaine dernière avec la remontée des températures.

Tous ces bourgeons ne seront donc pas fructifères. Et s'ils donnent des grappes, celles-ci seront moins nombreuses et plus petites...

Grenache médian gelé Rousset	Grenache très précoce gelé à La Fare les Oliviers	Grenache très précoce non gelé à Lançon de Provence
		

QUE FAIRE APRES CET EPISODE DE GEL ?

L'apport de fertilisants ou de biostimulants n'a pas montré d'efficacité sur la reprise de la végétation. Les dégâts de gel causés sur les vignes décalent dans le temps les besoins minéraux : les engrais azotés en particulier sont déconseillés avant la prochaine saison du fait des risques de coulure et de redémarrage anarchique de la végétation par ailleurs.

Aucune intervention ne doit être entreprise avant le redémarrage de la végétation. Ne pas enlever les rameaux gelés afin de préserver les bourgeons secondaires qui peuvent être indemnes.

METHODE OPTIDOSE® (GUIDE 2020/2021 P : 107)

La méthode Optidose®, développée par l'IFV, fournit un outil d'adaptation de la dose de produit phytosanitaire à la situation à traiter prenant en compte le stade phénologique, le développement de la végétation, la pression parasitaire et la sensibilité parcellaire. Elle concerne le mildiou et l'oïdium. **Elle permet la réduction des doses de fongicides, particulièrement en début de saison.**

Cet outil s'utilise une fois que vous avez pris la décision de traiter, pour déterminer une dose adaptée à la situation. Il ne se substitue pas au raisonnement du positionnement du traitement mais vient ensuite. « Je traite ? OUI/NON. Si oui, à quelle dose ? » est la bonne démarche.

Préalables à l'utilisation de la méthode :

- *Mettre en œuvre une stratégie de protection sans faille (début, fin et respect des cadences de la couverture phytosanitaire) et conforme aux bonnes pratiques.*
- *Utiliser un pulvérisateur réglé, assurant une couverture face par face ; ceci signifie de passer tous les 2 rangs avec des appareils type « 2mains-2canons ».*

Pour en savoir plus : <http://www.aredvi.asso.fr/Optidose-IFV.pdf>

LE BIOCONTROLE (GUIDE 2020/2021 P : 9)

La définition du biocontrôle est inscrite dans la Loi d'Avenir Agricole (2014) comme « des agents et produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures ». L'utilisation des produits de biocontrôle dans le cadre du raisonnement d'une protection procure des avantages, comme mieux préserver la faune auxiliaire.

Cependant, ils ne permettent pas de résoudre l'ensemble des problèmes sanitaires rencontrés au vignoble. Ce sont des outils qui s'intègrent dans une stratégie globale de réduction des intrants phytosanitaires. Vous trouverez une liste de produits de biocontrôle relatifs à la vigne en suivant les liens suivants : <http://www.ecophytopic.fr/> et <https://www.vignevin.com/>

Remarques :

- **Recommandation d'usage : l'efficacité des produits de biocontrôle peut être limitée. Ils sont souvent réservés à des situations d'infestations modérées et en association avec d'autres substances.**
- Il est possible et recommandé de comptabiliser ces produits à part lors du calcul de votre IFT (Indice de Fréquence de traitement). Ceci est particulièrement intéressant dans le cadre de la Haute Valeur Environnementale.
- Les produits phytopharmaceutiques de biocontrôle bénéficient d'allègements administratifs supplémentaires. À ce titre, ils sont exemptés de l'interdiction de publicité commerciale et de l'obligation d'agrément phytosanitaire pour l'application. Ils ne sont pas soumis à l'obligation de réduction des usages dans le cadre de la mise en place des certificats d'économie de produits phytosanitaires (CEPP). Enfin, ils bénéficient d'une réduction du taux de taxe de Redevance pour Pollution Diffuse

EXCORIOSE (GUIDE 2020/2021 P 16 + SUPPLEMENT 2021 TABLEAU P 92)

Pour les parcelles atteintes, qui ne sont pas au stade E, des contaminations par l'excoriose sont encore possibles en cas de période humide.

Pour la stratégie de protection, voir les derniers bulletins (31 mars et 14 avril)

OIDIUM (GUIDE 2020/2021 P22 + SUPPLEMENT 2021 TABLEAU P 86)

OBSERVATIONS

Les 1ers drapeaux ont été observés sur Carignan à Tarascon en zone précoce et les premières taches d'oidium sur feuilles à Cassis sur Marsanne.

Pour les vignes gelées, attendre sur parcelles à drapeaux et cépages sensibles que la majorité des bourgeons aient atteint le stade d'intervention.

STRATEGIE DE PROTECTION CONTRE L'OIDIUM (PAS D'ALTERNATIVE)



Cas général : Aucune intervention avant le stade 10/12 feuilles étalées

Cas des parcelles à drapeaux ou parcelles dites « sensibles » : se référer aux observations que vous avez pu faire en 2020 dans la parcelle. Plusieurs stratégies sont alors possibles :

Parcelles à drapeaux Moins d'un drapeau /cep en 2020 ↓	Parcelles à drapeaux Plus d'un drapeau /cep en 2020 ↓	Cépages sensibles avec des attaques importantes en 2020 ↓
1 traitement	2 traitements	1 traitement
Stade 5-6 feuilles étalées	<ul style="list-style-type: none"> Stade 2 à 4 feuilles étalées Renouvellement 8 jours après 	Stade 5-6 feuilles étalées

Remarque : Le stade de traitement 5-6 feuilles étalées correspond à un stade où les pousses les plus tardives sont au moins au stade 2/3 feuilles étalées (réceptives aux traitements).

Pour ces premiers traitements, privilégier : le soufre mouillable à 4 à 6 kg/ha de soufre pur (exemple : Thiovit jet microbilles à 6kg/ha)



Viticulture biologique : Même stratégie que celle évoquée ci-dessus

MESURES ALTERNATIVES

A l'heure actuelle, il n'existe pas d'alternatives suffisamment efficaces aux produits classiques. Certains produits alternatifs peuvent être envisagés à des périodes bien précises et en complément de produits classiques.

MILDIU (GUIDE 2020/2021 P18 + SUPPLEMENT 2021 TABLEAU P 82)

OBSERVATIONS

Tableau récapitulatif des pluies du 16 au 25 avril (CRIAME) :

Pluie mm	Arles	Les Baux de Pce	St Rémy	Eyguières	Lambesc	Port de Bouc	Berre	Le Puy Ste Rép	Puylobier	Cassis
16-avr	0.2	1.5	2	1.4	2.8	1.8	10	5	10.8	4.5
17-avr	-	-	-	0.2	0.6	4.4	3.4	0.5	2.8	8.5
19-avr	-	-	-	-	-	-	-	-	0,2	-
21-avr	-	-	-	-	-	-	2,0	6,0	-	-
25-avr	-	-	-	-	0,2	-	-	-	-	-

Les pluies du 16/17 avril ont pu provoquer entraîner des contaminations de faible intensité, compte tenu des températures fraîches. Ces contaminations ne concernent que les parcelles où la végétation était réceptive (présence d'organes verts) : généralement les secteurs très précoces et précoces ; et très rarement des parcelles médianes (cas particuliers des cépages précoces, complants...). Les foyers primaires seront à rechercher à partir de la 1^{ère} semaine de mai.

Les faibles pluies du 21/25 avril n'ont pas été favorables à une contamination.

Le risque reste nul jusqu'à l'apparition des foyers primaires.

Attention : Les foyers primaires sont difficilement décelables, ils sont observables en général sur les feuilles présentes au sol au moment des pluies (sous la forme de semis de pépin, pampres ou sagattes) et plus rarement directement sur les coursons.

STRATEGIE DE PROTECTION CONTRE LE MILDIU (PAS D'ALTERNATIVE)

Pour que les contaminations primaires aient lieu (foyers primaires), il faut conjointement :

- la présence d'organes verts dès le stade « pointe verte » (semis de pépins compris)
- la présence de flaques d'eau (des rosées ne suffisent pas)

- des températures supérieures à 10°C.

Cas général : Pas de traitement anti-mildiou avant la découverte de foyers primaires

Cas particulier dans les secteurs où des contaminations ont pu être possibles :

Pour les rares parcelles très sensibles (présence de mildiou chaque année avec des dégâts) non gelées en secteur précoce (pourtour de l'étang de Berre, bordure littorale ou du Rhône) une première intervention pourra être envisagée avant des pluies importantes annoncées à partir de la 1^{ère} semaine de mai. En l'absence de pluie annoncée, cette intervention sera repoussée.

Pour ces cas, exemples de spécialités utilisables : LBG-01F34 (phosphonate de potassium homologué à 3l/ha) + cuivre à 400g/ha (voir exemple ci-dessous viticulture biologique)



Viticulture biologique : dose de cuivre de 400 à 600 g/ha pour les parcelles sensibles; 200 à 400g/ha pour les parcelles moyennement sensibles. Exemple : Champ Flo Ampli homologué à 2l/ha pour 720g/ha de cuivre (soit 1l/ha de produit commercial pour 360g/ha de cuivre métal).

PROPHYLAXIE

Maintenir le couvert végétal ras sous le rang, dans l'inter rang et limiter au maximum le travail du sol afin de restreindre la remontée d'humidité dans la souche. Eliminer sur le tronc de la souche les rameaux proches du sol.

BLACK ROT (GUIDE 2020/2021 P24 + SUPPLEMENT 2021 90)

OBSERVATIONS

Cette maladie a été très rarement observée depuis 2016.

Les premières contaminations sont possibles dès le stade 2/3 feuilles étalées, suites à une humectation prolongée et à une température supérieure ou égale à 9°C et ne seront visibles que 20 jours plus tard.

STRATEGIE DE PROTECTION CONTRE LE BLACK ROT

A ce jour, pas d'épisode pluvieux favorable au développement de la maladie.

VERS DE LA GRAPPE (GUIDE 2020/2021 P26 SUPPLEMENT 2021 P 95)

OBSERVATIONS

Les vols sont en cours en toute zone. L'épisode de gel et de froid n'a pas eu d'incidence qualitative sur ce ravageur. De nombreux papillons sont actuellement capturés dans les pièges de notre réseau de surveillance.

Les premières pontes sont observées depuis cette semaine en zone précoce sur parcelle sensible.

STRATEGIE DE PROTECTION CONTRE LES VERS DE LA GRAPPE

Pour les parcelles où les dégâts de la 3^{ème} génération 2020 étaient conséquents, il est possible d'intervenir en 1^{ère} génération.

Voir les prochains bulletins pour les périodes prévisionnelles d'intervention pour ces parcelles.

ERINOSE (GUIDE 2020/2021 P32)

Des premiers symptômes sont notés en zone précoce et médiane. Il s'agit de galles boursouflées sur la face supérieure de la feuille. L'utilisation de soufre contre l'oïdium suffit généralement à limiter l'érirose. Il est désormais trop tard en zone précoce pour intervenir spécifiquement contre cet acarien microscopique (traitement à réaliser entre les stades B et C).

Votre prochain bulletin : le 5 mai 2021

Rédaction, coordination

Didier Richy : Tél. 06 30 51 44 02

Vanessa Fabreguette : Tél. 06 74 55 81 19

[Vos Infos Viti / BSV / Vidéos en un clic](#)

« La Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produit phytosanitaire sous le N°IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. »

Avec le financement de :



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»